

porte des intérêts aussi élevés que 5½ p. 100, comme c'est le cas actuellement.

Tout comme les autres membres de mon parti, j'ai critiqué assez vertement la façon dont M. Gordon a exploité le National-Canadien. Il a certainement été prodigue. Je crois qu'il a beaucoup amélioré le fonctionnement du réseau, mais à l'heure actuelle la dette que porte le réseau est gigantesque. Ces deux dernières années on a proposé au gouvernement de modifier la structure de cette dette, et je crois qu'il est temps que les députés soient mis au courant de ces propositions. A mon avis le ministre devrait nous les révéler. Il serait juste, à mon sens, que le ministre dépose à la Chambre les propositions du National-Canadien relativement à sa dette. L'analyse du genre d'amortissement qui règne au National-Canadien a démontré qu'on a élaboré un régime d'obligations qui empêchera toujours le National-Canadien d'être rentable.

Je voudrais parler également du chemin de fer de Matane-Sainte-Anne-des-Monts. J'avais posé quelques questions au ministre à ce sujet, mais il conviendra que ses réponses ne donnaient guère de renseignements. Je signale aux députés que le National-Canadien ne voulant pas aménager cette ligne et la rattacher à son réseau, l'idée en a été lancée par une loi adoptée par la Chambre instituant un chemin de fer de l'État qui serait aménagé et exploité par le National-Canadien mais dont le bilan d'exploitation, les recettes etc. seraient dressés séparément comme s'il s'agissait d'une entreprise d'État. Lors de la présentation du bill à la Chambre, j'avais soulevé des objections quant à la rentabilité de cette ligne, mais le bill a néanmoins été adopté. D'après les renseignements que le ministre a bien voulu me communiquer, les frais d'aménagement seraient plus élevés que ceux qui avaient été prévus. Je voudrais savoir quel est l'excédent des frais. J'estime que nous sommes en droit de le savoir et que la population de la Gaspésie a le droit de savoir ce que le gouvernement envisage à propos de cette ligne. Le ministre voudrait-il nous dire également si la direction du National-Canadien manifeste plus d'enthousiasme à propos de ce chemin de fer qu'il y a un an ou deux? Il me semble que le gouvernement pourrait nous répondre assez vite et de façon succincte.

Je tiens à aborder une autre affaire concernant le National-Canadien. Le journal hebdomadaire *Labour* du syndicat des cheminots consacrait un article à M. Gordon, le 25 janvier, sous le titre: «Il faut un esprit combatif, déclare M. Gordon du National-Canadien».

A l'assemblée générale des présidents des syndicats ferroviaires tenue dans notre ville, M. Donald

Gordon, président du National-Canadien, a demandé avec éloquence qu'on maintienne et qu'on améliore le moral des employés. Il a déclaré que sans un bon moral, il était impossible d'exploiter les chemins de fer et il a fait appel aux présidents généraux représentant les syndiqués du pays pour aider à créer ce bon moral parmi les membres des syndicats.

Le ministre serait-il disposé à faire ce qu'aucun autre ministre des Transports n'a fait jusqu'ici? C'est une tâche supplémentaire que je lui impose mais j'ai soulevé la question du bon moral, à l'instar d'autres députés, auprès de M. Gordon. M. Gordon a, pour dire le moins, ridiculisé nos suggestions. Il a dit que les choses n'avaient jamais été si bien et que si l'esprit qui règne au National-Canadien est mauvais c'est probablement la faute aux hommes politiques qui détournent les employés des idées justes et du droit chemin. Le ministre des Transports voudrait-il prendre sur lui la responsabilité de s'adresser personnellement aux employés du National-Canadien? Tout le monde trouve que leur moral est chose importante. M. Gordon affirme qu'il lui faut des gens au moral combatif. D'après ce que j'ai pu voir, ce moral combatif se manifeste, chez une foule d'employés du National-Canadien, dans le désir qu'ils éprouvent de s'en prendre à M. Gordon.

Le meilleur service que le ministre pourrait rendre au National-Canadien, à mes yeux, ce serait de s'intéresser à ses employés. A vrai dire, les anciens ministres des Transports ont été enclins à voir là un guépier dont il ne fallait pas s'approcher, mais j'aimerais que le ministre aille se mêler à ces gens. Non pas qu'il convoque les chefs de syndicats, mais qu'il aille visiter des terminus pour apprendre à connaître les employés. Ensuite il pourrait lui-même découvrir pourquoi M. Gordon insiste sur un moral combatif et prétend que celui de ses employés est excellent, tandis que nous qui avons beaucoup affaire aux cheminots du National-Canadien sommes en mesure de constater qu'il n'en est rien. Je crois que le ministre, si calme, si pondéré—ce n'est quand même pas lui, n'est-ce pas, qui se laisserait emporter par ses émotions—pourrait fort bien s'acquitter de cette tâche. Et alors nous finirons par avoir un ministre des Transports qui pourrait parler en connaissance de cause du National-Canadien et de tous les problèmes auxquels nous, en tant que députés, ne cessons de nous buter à son propos.

Monsieur le président, un de mes collègues va nous entretenir du transport aérien en ce qui touche Air-Canada et les Lignes aériennes du Pacifique-Canadien. Pour ma part, j'aimerais tout simplement verser deux constatations au compte rendu. Si nous avions eu, l'année dernière, dans notre comité de session des chemins de fer, des lignes aériennes et